

Saint-Joseph
de Kamouraska

Bloc-Notes
est publié par le
Comité de
Développement de Saint-
Joseph-de-Kamouraska
en collaboration
avec la Municipalité
et la Caisse Populaire des
Champs et des bois.

DANS CE NUMÉRO

Gala, varia	2
Biblio	3
Mot de l'agent	4
École et divers	5
Municipalité	6
Caisse	8

Heures d'ouverture de

la Biblio et du CACI

- Jeudi 19 h - 20 h
- Samedi 14 h - 15 h

ÉGLISE

PREMIÈRE MESSE

NOËL 1919

BLOC-NOTES

Mai 2010

OUI, ON SE DOIT D'ÊTRE LÀ LE 28 MAI À 19 H 30

C'est difficile aujourd'hui d'imaginer la générosité investie dans le complexe qu'on appelle la Fabrique. De l'église au presbytère, de la grange, la « glacière », le cimetière, jusqu'aux arbres et le kiosque, les biens de la Fabrique font partie de notre patrimoine.

Trois personnes se sont grandement distinguées comme pionniers:

- M. Octave Morin, (grand-père de Gérard et de Odette) né en 1876, est vraiment l'initiateur et fondateur principal de la paroisse;
- M. l'abbé Joseph Laforest, missionnaire et curé de 1917 à 1939, avec les paroissiens et paroissiennes, a vu à la construction de l'église, du presbytère, de la grange et de la glacière;
- M. l'abbé Napoléon Dumont, curé de 1939 à 1947, a vécu ici, les plus belles années de sa vie comme prêtre. Il est passionné par le développement social. En plus de voir à la construction de la sacristie et à l'achèvement de l'intérieur du presbytère, il crée une vie communautaire et donne un nouveau départ à l'agriculture locale.

Grâce à ces pionniers et à une population des plus généreuses, nous héritons aujourd'hui d'un complexe immobilier très intéressant.

Le Curé Raymond Boucher écrit dans le livre du 75^e anniversaire:

« *Comme tous les petits milieux ruraux du Québec, Saint-Joseph s'interroge sur son avenir* ». « *Mais ces gens sont attachés à leur magnifique milieu de vie. Ils ont hérité de leurs ancêtres d'un grand esprit de solidarité. Ils sont capables de se prendre en main dans tous les domaines...* »



Qu'allons-nous décider le 28 mai à propos de l'avenir de la Fabrique?

- Le vendre pour des sous dont nous n'en avons pas vraiment besoin?
- Passer les titres de la propriété et la responsabilité à la Municipalité afin que toute la population participe à sa valorisation?
- Former une coopérative ou autre organisme sans but lucratif pour en prendre possession, se tourner vers des programmes d'économie sociale avec l'espoir de garder et rentabiliser l'ensemble.

Et la pastorale, qu'est-ce qui arrive?

- On peut garder le lieu du culte dans l'église, mais l'adapter à plusieurs fonctions pour la communauté; s'accommoder et s'entendre;
- Les services religieux et l'éducation chrétienne ont leur coût. C'est un budget distinct que doit assumer ceux qui s'y inscrivent.

Frederick Joner



Un Grand Prix pour Marjorie Ouellet

Marjorie Ouellet, de Saint-Joseph, a été honorée lors des Grands Prix du tourisme québécois. Le prix «**Employée touristique de l'année** » lui a été remis pour son excellent travail avec l'organisme **Route bleue du Sud de l'estuaire**.

Nous sommes fiers de cette reconnaissance pour Marjorie. Elle s'implique chez-nous aussi d'ailleurs comme edimestre du site Web et dans plusieurs activités communautaires qui concernent la famille.

Félicitations, Marjorie, et merci.

Frederick Foner

LE SAMEDI 12 JUIN, CE SERA FÊTE À SAINT-JOSEPH

Réservez votre samedi 12 juin pour participer aux activités qui se dérouleront en après-midi et en soirée. Cet événement se veut avant tout une fête pour tous, et permettra aussi aux nouveaux arrivants des dernières années de mieux connaître leur municipalité ainsi que ses occupants.

L'accueil se fera vers 14 h à la patinoire et plusieurs activités vous seront proposées pour agrémenter cette journée. Le tout sera suivi d'un souper et d'un feu de joie. Nous vous y attendons en grand nombre.

Nous vous communiquerons plus de détails par la poste d'ici quelques semaines.

Marjorie Ouellet



AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle de
HABITATION LE PETIT PRÉ

Aura lieu à la Salle Entraide / 3^e Âge, le lundi 14 juin à 19 h 30.

Bienvenu à tous.

Yvette Lapointe, présidente

UNE ENTREPRENEURE DÉTERMINÉE...

Mme Olivette Dubé est décidée que cet immeuble, riche en histoire, survivra et gardera une place au sein du village. De magasin général à magasin avec restaurant en annexe, à restaurant et bar, - et elle ajoute maintenant un grand salon afin d'offrir le service/bar à une clientèle plus variée.

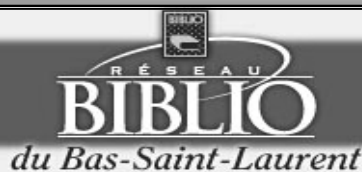
La peinture extérieure de l'édifice donne un visage plus accueillant à l'entreprise. Félicitations! Bon succès!



« En 1922, les francs-tenanciers, 46 sur 76, décident de la construction du presbytère: une bâtisse de 32 x 36 qui aurait deux étages, avec cuisine, au coût de pas plus de 4000.00\$. »

« La plupart de ces travaux sont faits bénévolement. Les gens de chez-nous sont généreux. »

« M. Thomas Ouellet, père, en assume la direction. »



Jeudi le 13 mai, c'est l'échange interbiblio à notre bibliothèque. Six fois dans l'année, notre biblio retourne 150 volumes pour en recevoir autant de nouveaux.

« *La fille de papier* » de Guillaume Musso est un nouveau « Best seller » disponible dans le moment.

« **L'Envers de ma vie** », autobiographie de Marie-Chantal Toupin (septembre 2008) a beaucoup d'intérêt pour des jeunes qui cherchent des exemples d'espoir.

« **Prenez le contrôle de votre appétit et de votre poids** » par Angelo Tremblay Ph.D. est une œuvre scientifique claire et intéressante.

Des « **sacs Ados** » ont été tirés dernièrement parmi les 4-5-6e années et les gagnants sont : Xavier Charest en 4e année, Patrick Briand en 5e année et Tobie Larouche en 6e année.



Nouveau système téléphonique pour la municipalité et ses dépendances: au numéro 418 493-2214 + le numéro du poste : directrice générale, le 3; **Biblio, le 4;** la poste et les loisirs, le 5; l'agent de développement, le 6; local de l'O.T.J., le 7.

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières, le jeudi 27 mai à la Salle Entraide / 3e Âge, à 13 h 30

Une invitée spéciale, Mme Collette Tremblay conduira un atelier sur ***l'estime de soi.***

Mme Tremblay parle d'expérience.

FERMETURE CHAPITRE AMBULANCE ST-JEAN

L'unité Saint-Joseph de l'Ambulance St-Jean n'existe plus. C'est une page de notre histoire collective qui était intéressante car les ambulanciers se sont impliqués régulièrement lors des grandes activités.

Entre autres services, on peut mentionner l'ordre à l'église dans les années de grande fréquentation.

Merci à ceux et celles qui en ont fait partie. (FT)

Gala Mérite Jeunesse

Lors du Gala Mérite Jeunesse organisé par « Projektion » le 15 avril dernier, Marie-Ève Gagnon a reçu une reconnaissance « Engagement ». Plusieurs membres du Comité de Développement de Saint-Joseph étaient présents pour lui témoigner la justesse du choix du juré. (FT)



Mobilier à vendre

- Causeuse 2 places de couleur grise
- Buffet vitré
- Table carrée, avec rallonge
- Chaise noire pivotante

Si vous êtes intéressés, appeler au (418) 493-2866. Merci !



« *En 1943,..... les marguilliers et les paroissiens, en assemblée générale, décident de la mise en chantier de cette annexe. Elle doit avoir 32 x 40 et permettre la transformation du chœur de l'église. Un an plus tard, le projet est réalisé et on y ajoute d'autre travaux de finition: peinture intérieure, etc... » « On a maintenant, une petite église propre et accueillante.. »*



Mot de l'agent de développement

De retour de la formation nationale des agents de développement rural, organisée par Solidarité rurale du Québec sous le thème « Des agents réseautés, des territoires inspirés », qui fût très intéressante il va sans dire, il me fait plaisir encore une fois ce mois-ci de vous présenter l'avancée des dossiers qui m'ont été confiés par votre municipalité.



Plan de développement

À la suite de recherche et de rencontres individuelles effectuées auprès d'acteurs de la communauté, j'ai pu réaliser un portrait de la municipalité qui permettra, dans une consultation populaire à venir, de mieux cerner les enjeux locaux et d'identifier les priorités d'action pour le développement de votre milieu de vie. Le portrait est présentement en cours de validation qui se fera dans le cadre de rencontres avec le comité de coordination, le conseil municipal et le comité de développement. À noter que la consultation de la population de Saint-Joseph se tiendra à l'automne prochain et plus de détails vous seront alors transmis pour vous inviter à participer.

Service de garde en milieu scolaire

En ce qui concerne les démarches mises en branle pour étudier le besoin et la viabilité d'un service de garde en milieu scolaire, un comité provisoire de parents a déposé une demande à la direction d'école et au conseil d'établissement à cet effet. C'est ainsi que la Commission scolaire, via le personnel enseignant de l'École Saint-Louis, s'est chargée de distribuer, à chacun des parents d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire l'an prochain, un sondage d'intention d'utilisation de ce service en cas d'implantation. Cette dernière a déjà recueilli les sondages et une analyse des résultats est à venir. Aussitôt que nous aurons plus d'information à ce sujet, elle vous sera communiquée.

Je vous informe que je serai dorénavant présent dans votre municipalité du mercredi au vendredi puisque j'occuperai les mêmes fonctions à Saint-Denis, les lundis et mardis pour un emploi à temps plein.

Sébastien Simard 418 493-2214 poste 6 / (courriel) dev.st-joseph@hotmail.com

La Maison de la famille du Kamouraska

- Assemblée générale annuelle, le mercredi 16 juin 2010 à 19 h dans ses locaux situés au 580C, rue Côté à Saint-Pascal ;
- Faites le tri de vos vêtements et jouets pour enfants. Nous organisons une activité pour faire du troc, vendre ou acheter des articles usagés pour enfant mais en très bon état.
- Nos bureaux seront fermés du 11 juillet au 15 août inclusivement.



« En plus du presbytère, la fabrique avait fait construire une grange avec écurie. C'était nécessaire pour loger les animaux: d'abord des chevaux qui permettaient au curé de visiter ses ouailles, de se rendre auprès des malades. On gardait aussi des vaches, des poules, lesquelles fournissaient le lait, la crème, les œufs et la viande. »

Des nouvelles de l'école...

- ☑ Les travaux d'aménagement paysager débutés à l'automne se poursuivent ce printemps. Les élèves de Mme France aidé de M. Éric Charest ont enlevé les gros cèdres situés dans la plate-bande devant la verrière. De nouvelles plantes seront installées dans les prochaines semaines.
- ☑ Alice Fraser est arrivée en 5^e position lors de la finale régionale de la dictée PGL. Toutes nos félicitations !
- ☑ Une nouvelle secrétaire est maintenant au travail à l'école. Il s'agit de Mme Mélanie Lévesque qui remplace Mme Daisy Boucher-Lafrance puisque cette dernière nous a quittés pour un autre emploi. Bienvenue Mme Mélanie !
- ☑ Les élèves du primaire ont participé à un party de lecture animé par les enseignantes de l'école. Celui-ci se déroulait sous le principe du jeu pyramide. Tous les participants ont eu beaucoup de plaisir. Un dernier party de lecture est prévu au mois de juin.
- ☑ En maternelle, Mme Anik est venu faire une animation de lecture pour la fête des mères. Les petits ont visité le salon de coiffure de Mme Chantale Simard. Ils ont adoré leur visite. La prochaine sortie de la maternelle aura lieu à la ferme GIJAMIKA le 17 mai.

Sophie Nadeau, enseignante (pour l'équipe école).

Parc-école

Une deuxième rencontre du comité pour le nouveau parc-école a été tenue. Un rapport d'évaluation de la Commission scolaire nous avait préalablement été remis pour nous signifier que, selon les normes actuelles en vigueur, pratiquement tous les équipements étaient à démanteler. Notre dernière rencontre a donc servi à sélectionner les nouvelles installations de jeux souhaitées pour le nouveau parc-école. Une évaluation des coûts à partir des choix d'équipements retenus nous sera ensuite déposée afin d'établir un plan d'aménagement réaliste en fonction du financement que nous pourrons recueillir. L'objectif est un dépôt officiel de demande à l'automne au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour un aménagement des nouvelles infrastructures au printemps 2011.

Sébastien Simard, ag. déu



La glacière: une importante relique du passé. Avant le service de l'électricité (1945 et 1946), il fallait trouver les moyens de conserver les périssables: le lait, les œufs, la viande et autres. L'hiver, on allait couper des blocs de glace dans la rivière, on les rangeait dans ce petit hangar. Sur chaque niveau de glace on versait une bonne couche de bran de scie, un bon isolant, afin de garder de la glace pendant l'été. Il y avait aussi la « glacière » de la cuisine où on place un bloc de glace régulièrement pour maintenir la température des aliments. (FT)



NOS BIENS PATRIMONIAUX

Je vous rappelle notre rendez-vous très important du 28 mai prochain à l'église à 19h30. Oui, je sais, c'est un vendredi soir ! Mais voilà, il n'y a jamais de date magique pour une telle réunion. Au moins, nous nous sommes dit que le lendemain, la grande majorité n'a pas à se rendre au travail et, en conséquence, pourra dormir un peu.

Lors de cette rencontre que je n'entrevois pas comme interminable, mon but et celui du Conseil de la fabrique est de vous faire un bilan de la situation financière actuelle de ce bien collectif tout d'abord, pour ensuite entendre vos opinions et suggestions quant aux scénarios possibles pour sa survie.

Je vous rassure tout de suite, nous sommes loin d'être les premiers à entreprendre un tel dialogue et, de fait, nous pourrions sûrement nous inspirer de ce qui s'est fait ailleurs. Et même pas très loin d'ici vous verrez.

Enfin, je souhaite que nous ayons un débat franc et honnête, et que même si nous ne sortons pas avec une solution parfaite le soir même, qu'à tout le moins nous soyons mieux informés sur ce qui pourrait arriver si nous ne faisons rien. Après 13 ans à St-Joseph à côtoyer l'efficacité et le pragmatisme de mes concitoyens, je doute fort que nous ne trouvions pas de solution géniale à cette problématique. Au plaisir de vous y voir.

CITERNE À VENDRE OU DONNER... mais pour débâter !

Pour vous en avoir parlé à quelques reprises, vous savez qu'avant l'hiver, nous ferons des travaux visant à transformer la citerne d'eau pour l'incendie, celle adjacente à la caserne. Nous avons déjà une soumission en main (il en manque au moins une) et un ingénieur nous fournira un devis technique très bientôt.

À l'instar de ces importants travaux, nous avons pensé offrir la vieille citerne actuelle au plus offrant. Le hic, c'est que l'acquéreur devra la débâter et nous en débarrasser, car la nouvelle sera exactement au même endroit. Côté bois, tout est à jeter ou à peu près et pour ce qui est de la tôle du toit, il est possible qu'elle soit récupérable. Faut voir.

Par ailleurs, l'aspect sécurité sera très important à considérer. Enfin, sa déconstruction devra être arrimée avec la reconstruction. Il y aura sûrement peu d'intéressés mais malgré cela, nous ne nous engageons pas à retenir ni la meilleure, ni aucune des propositions reçues.

Rappelons que le but poursuivi est d'avoir, pour la première fois dans l'histoire de St-Joseph, une source d'eau pour l'incendie, accessible à coup sûr 365 jours par année. Cette démarche s'inscrit dans le Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en matière d'incendie. (*Suite, p. 7*)

Le quatre septembre mil neuf cent vingt et un, nous, soussigné,... avons béni avec les solennités prescrites trois cloches pour l'église de la mission de St-Joseph de Kamouraska.

Les cloches vendues par C. Émile Morissette de Québec, ont été fabriquées par la fonderie anglaise Gillet et Johnston, Angleterre.

Auguste Boutet, Supérieur du Collège Ste-Anne

La première, donnée par Charles Alfred Desjardins, pesant 785 lbs.

La deuxième, donnée par Pierre Bérubé, Michel Chénard et Edouard Ouellet, 531 lbs.

La troisième, donnée par Joseph Vaillancourt, André Ouellet et autres paroissiens de la mission, 450 lbs.



GÉOCACHING

Récemment, le conseil a eu une demande de Annie Lavoie et Steve Ouellet (fils de Jean-Marc et Gisèle), afin que St-Joseph et son site Web servent à un jeu mondialement connu et qui s'appelle le géocaching. C'est quoi ça ?

N'en ayant, personnellement, jamais entendu parler, on me dit que ce jeu consiste, à l'aide d'un GPS et de données prises sur internet, à trouver l'endroit précis où a été placée une cache (contenant de plastique renfermant un log book et quelques babioles). Le 11 avril dernier, monsieur Ouellet a placé 5 caches dans la municipalité et pour chaque cache inscrite sur internet, il a ajouté un peu d'histoire de St-Joseph, dont des extraits du mot du maire; d'où son souhait d'avoir l'accord du conseil.

De l'avis de notre expert en la matière, Tony Charest, il n'y a aucun risque et au contraire, nous risquons même de voir apparaître un jour... un touriste à la recherche d'une cache !

SITE INTERNET

J'espère que vous êtes allés jeter un coup à notre nouveau site internet municipal ? Pour le faire, tapez www.stjosephkam.ca. Vous verrez la fière allure de notre nouveau site conçu par Marjorie Ouellet.

Bien sûr, il n'est pas encore complet puisque la quantité de matériel à y incorporer est pratiquement illimitée, mais cela viendra avec le temps. C'est un travail de moine en quelque sorte.

AD LIB

Merci monsieur Le Premier ministre de déclencher une enquête publique sur l'industrie de la construction ainsi que sur le financement des partis politiques. Nous savons d'ores et déjà qu'environ 10% de la population risque d'être éclaboussée puisqu'il s'agit du même pourcentage qui refuse de se prononcer sur le souhait de la très grande majorité de la population.

NUMÉROS À RETENIR

Inspecteur municipal : Michel Bélanger au 868-6391(pagette)
Au bureau municipal : Ginette Castonguay au 493-2214 poste 3
Agent de développement : Sébastien Simard au 493-2214 poste 6
Maire : Sylvain Roy au 493-2899 (laisser message)

Sylvain Roy, maire, St-Joseph-de-Kamouraska



À l'occasion du 75^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse, ce magnifique kiosque a été construit par M. Pierre Pelletier (1954—2008), conjoint de Ruth Pelletier. Déménagé sur l'Ile d'Orléan en 1998, Pierre est devenu un maître restaurateur très apprécié.

Deux documents intéressants

M. Robert Morin (1919—2004) nous a laissé un manuscrit de 20 pages sur les colonisateurs et le développement de la paroisse.

L'abbé Napoléon Dumont, curé ici de 1939 à 1947, nous a laissé un autre document sur la période qu'il a vécu ici. Les deux documents sont maintenant informatisés et disponibles à la Biblio.

Caisse populaire des Champs et des bois

Changements apportés aux frais d'utilisation des services

Pour les membres particuliers des caisses Desjardins — En vigueur le 1^{er} juillet 2010

L'application d'une politique de frais d'utilisation des services permet à votre caisse de vous offrir une gamme complète de services de qualité. Ces frais d'utilisation sont la contribution raisonnable et équitable des membres à la rentabilité de leur coopérative, en fonction de l'utilisation qu'ils font des services de leur caisse. Vous trouverez ci-dessous toute l'information concernant les modifications qui seront apportées aux frais d'utilisation des services pour les membres particuliers à compter du 1^{er} juillet 2010.

Frais de tenue de compte

Des frais de tenue de compte seront appliqués sur certains comptes si la somme détenue à la caisse en produits d'épargne et/ou de financement est inférieure à 2 000 \$. Ces frais s'appliqueront selon la grille de tarification suivante :

Compte à livret	Pour un compte d'opérations ¹ sans forfait transactionnel	2,00 \$/mois
	Pour un compte d'épargne stable	2,00 \$/mois
	Pour un compte d'opérations ¹ avec forfait transactionnel	Gratuit
Compte à relevé Papier mensuel	Pour un compte d'opérations sans forfait transactionnel incluant les comptes d'épargne stable s'y rattachant :	1,00 \$/mois
	Pour un compte d'opérations ¹ avec forfait transactionnel incluant les comptes d'épargne stable s'y rattachant :	Gratuit
Compte à relevé Virtuel	Pour tous les types de comptes	Gratuit

(1 Compte d'épargne avec opérations, compte à rendement croissant et compte Le Distinctif.)

Service Reconnaissance Desjardins

Pour le service Reconnaissance Desjardins destiné aux bénéficiaires nés avant le 1^{er} avril 1943, la gratuité ne s'appliquera plus pour les services complémentaires suivants : relevé de compte papier hebdomadaire et certification de chèques (chèques visés). De plus, des frais de tenue de compte pourront s'appliquer sur certains comptes² si la somme détenue à la caisse en produits d'épargne et/ou de financement est inférieure à 2 000 \$. Ces frais s'appliqueront selon la grille de tarification suivante :

Compte à Livret	Pour chacun des comptes	2,00 \$/mois
Compte à Relevé papier mensuel	Pour chacun des relevés de compte papier associés à un folio	1,00 \$/mois
Compte à Relevé virtuel	Pour tous les types de comptes	Gratuit

(2 Compte d'épargne avec opérations, compte à rendement croissant et compte d'épargne)

Pour en savoir plus, consultez le Guide conseil des frais et services courants aux membres particuliers disponible à la caisse ou visitez le www.desjardins.com